



Challenge

MÉGOPHIAS 2026

(Grand bassin)

1 DATE

1er au 3 mai 2026

2 Adresse de l'installation

CAPS de l'Université du Québec à Trois-Rivières

3351, Boulevard des Forges, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7

3 Installation

1 bassin de 8 couloirs, 50 m

4 Comité organisateur

Directrice de rencontre : Andréanne Bastien, megophias.competition@gmail.com

Responsable des inscriptions : Andréanne Bastien, megophias.competition@gmail.com

Informations générales : Charles LaBrie, coach.megophias@gmail.com

Responsable des officiels : Marie-Eve Boivin, officiels.megophias@gmail.com

Lien pour l'inscription des officiels : [Formulaire pour s'inscrire en tant qu'officiels](#)

5 Type d'invitation

Invitation, provinciale ouverte

6 sessions avec finales

L'ÉVÈNEMENT EST SANCTIONNÉ PAR LA FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC



6 INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

6.1 RÈGLEMENTS

- Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin ;
- Les départs se feront à partir des plots de départ selon World Aquatics (WA) 4.1 et 4.2, ET/OU les départs se feront du bord de la piscine ou du pont selon les règlements canadiens sur les installations CFR 2.3.1 et CSW 4.1.1 ;
- Pour les paranageurs, les départs seront réalisés conformément au règlement WPS 11.1 et au paragraphe 1.2.3.1 de l'annexe 2 de WPS ;
- Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve de la session.

6.2 ADMISSIBILITÉ DES NAGEURS

- Les nageurs doivent être inscrits comme membres compétitifs ou non compétitifs* à la Fédération de natation du Québec ou de sa propre fédération provinciale/nationale ;
- *Aucun temps de qualifications n'est nécessaire pour participer à la compétition.*

**Les nageurs inscrits non compétitifs doivent en être à leur première compétition de la saison en cours afin de pouvoir y prendre part.*

6.3 ÉPREUVES

- Un nageur peut s'inscrire à 3 épreuves par session

6.4 ADMISSIBILITÉ DES ENTRAÎNEUR(E)S

- Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale ;
- Dans le but de pouvoir entraîner et participer à des compétitions sanctionnées, l'entraîneur(e) doit avoir minimalement obtenu le statut « certifié » d'une formation suivante :
 - Natation 101 — Entraîneur(e) des fondements de la natation
 - Natation 201 — Entraîneur(e) groupe d'âge
 - Natation 301 — Entraîneur(e) senior au début de sa prise de fonction

Mesure d'exception pour les nouveaux entraîneurs : se référer au règlement de sécurité de la natation en bassin.

- Chaque club devra obligatoirement avoir un entraîneur exclusivement dédié à sa fonction d'entraîneur durant une compétition. Un entraîneur ne pourra donc pas compétitionner si celui-ci est le seul entraîneur présent de son club.

6.5 ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

- Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.



7 DE LA COMPÉTITION

7.1 PRÉ-CLASSEMENT :

Pour la rencontre, les temps soumis qui ont été réalisés en bassin court auront priorité quant à l'attribution des couloirs. L'attribution des couloirs sera faite dans le respect du Règlement SNC 3.2.7.

7.2 CATÉGORIES D'ÂGE

- *Féminin :*
 - 11-12 ans
 - 13-14 ans
 - 15 ans et plus
- *Masculin*
 - 11-13 ans
 - 14-15 ans
 - 16 ans et plus

IMPORTANT : Le groupe d'âge d'un nageur est déterminé par l'âge du nageur le premier jour de la compétition.

7.3 DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- *Toutes les épreuves de préliminaires seront nagées catégorie générale.*
- *Les préliminaires seront nagées MIXTE tandis que les finales seront nagées par sexe et catégorie d'âge.*
- *Toutes les épreuves de distance ; 800m libre (épreuve 1), 1500m libre (épreuve 2), 400m QNI (épreuve 12) et 400m libre (épreuve 17), se nageront en finales directes du plus rapide au plus lent.*
- *Les forfaits pour les sessions préliminaires devront être remis au bureau de l'administration (sur le bord de la piscine, bassin peu profond) au plus tard 30 minutes avant le premier départ de la session.*
- *Les relais se nageront par catégorie d'âge et par sexe*
- *Les forfaits pour les sessions finales devront être remis au bureau de l'administration au plus tard à la fin de la session des préliminaires.*
- *Les feuilles de vérification des inscriptions pour les relais devront être remises au bureau de l'administration au plus tard 30 minutes après le début de la session des finales.*
- *Les règlements de Swimming/Natation Canada seront en vigueur concernant les procédures de sécurité pour les échauffements.*
 - [Procédures de sécurité pour les échauffements - Swimming Canada](#)

7.4 TEMPS DE PASSAGE OFFICIEL

Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au bureau de l'administration, avant le début de la session dans laquelle l'épreuve se déroule et des frais de 15\$ (comptant ou virement bancaire) devront être payés sur réception de la demande. **Un seul temps officiel peut être demandé par épreuve.**



8 HORAIRE ET PROGRAMME

Vendredi 1er mai 2026	Samedi 2 mai 2026	Dimanche 3 mai 2026
Session 1 : Finales par le temps Échauffement : 9h00 Début de la compétition : 9h40	Session 3 : Préliminaires Échauffement : 7h30 à 8h20 Début de la compétition : 8h30	Session 5 : Préliminaires Échauffement : 7h30 à 8h20 Début de la compétition : 8h30
1. 800 Libre 2. 1500 Libre	8. 50 Brasse 9. 200 Libre 10. 100 Papillon 11. 200 Dos 12. 400 QNI	13. 100 Libre 14. 200 Papillon 15. 100 Brasse 16. 50 Dos 17. 400 Libre
Session 2 : Préliminaires Échauffement 14h00 à 14h50 Début de la compétition : 15h00	Session 4 : Finales Échauffement 16h00 à 16h50 Début de la compétition : 17h00	Session 6 : Finales Échauffement 15h00 à 15h50 Début de la compétition : 16h00
3. 50 Papillon 4. 200 QNI 5. 100 Dos 6. 200 Brasse 7. 50 Libre 101. Relais 4x50 Libre	8. 50 Brasse 9. 200 Libre 10. 100 Papillon 11. 200 Dos 6. 200 Brasse 7. 50 Libre 102. 4x50 Relais QN	3. 50 Papillon 4. 200 QNI 5. 100 Dos 13. 100 Libre 14. 200 Papillon 15. 100 Brasse 16. 50 Dos

9 RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

9.1 RÉSULTATS

- Disponible également via l'application SplashMe.

10 PROCÉDURE D'INSCRIPTION

10.1 INSCRIPTION

- Tous les athlètes participant à une compétition doivent être conformément inscrits dans une catégorie admissible au réseau de compétition (ex. : un nageur ayant le statut « confirmer compte » n'est pas un nageur inscrit conformément) dans la base de données de Natation Canada*.
- Toutes les inscriptions devront OBLIGATOIREMENT être soumises via le système d'inscription du REMS en ligne. Pour obtenir des instructions détaillées sur la procédure à suivre, veuillez consulter le guide d'utilisation du REMS.



MÉGOPHIAS

NATATION • TROIS-RIVIÈRES

- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de soumettre les inscriptions par courriel et de s'assurer que tous les athlètes inscrits sont placés dans une catégorie d'affiliation dans le REMS.

10.2 DATE LIMITE D'INSCRIPTION

17 avril 2026, 23 h 59

10.3 FRAIS DE PARTICIPATION

- Un montant de 8\$ (6,96+tx) de frais fixes de participation par nageur.
- Un montant de 14,50 \$ (12,61+tx) par épreuve individuelle par nageur. **Ces frais sont non remboursables.**
- Un montant de 15,50 \$ (13,49+tx) par épreuve de relais par équipe. **Ces frais sont non remboursables.**
- Le paiement doit être remis au bureau de l'administration **avant le début de la compétition** par l'un des 3 moyens suivants:
 - par chèque à l'ordre de **Club de natation Mégophias inc.**
 - par virement bancaire: à **megophias@uqtr.ca**, la réponse à la question secrète devra être MEGO
 - par paiement direct (# institution: 815, # transit : 10101 et # de compte : 4902136).

10.4 INSCRIPTIONS TARDIVES ET CHANGEMENTS AUX INSCRIPTIONS

- Si des ERREURS se sont glissées dans vos inscriptions, vous avez jusqu'au 26 avril 2026, 23 h 59, pour faire part au responsable des inscriptions, de ces modifications sans frais
- **Le 27 avril 2026, lundi précédant le début de la compétition, vous recevrez une confirmation d'inscriptions ainsi que le montant dû.**
- Des modifications seront possibles du 27 au 30 avril, sans possibilité de remboursement. Si le coût après modification excède le montant initialement payé, un ajustement à la hausse sera appliqué.
 - Il sera encore possible d'inscrire un(e) nageur(euse), cependant les frais d'inscription seront doublés (frais fixes et montant par épreuve).
 - Pour les inscriptions déjà soumises, chaque changement autre que des retraits/forfaits déclarés sera facturé le double (ajout d'épreuve, changement de temps d'inscription, etc.)
- À partir du jeudi 30 avril, aucun ajout ou changement ne sera accepté, les inscriptions seront considérées comme définitives.

***Pénalité pour défaut d'inscription**

- Pour un nageur non inscrit conformément dans une catégorie admissible dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition :
 - Le club d'appartenance du nageur aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants **et** une pénalité de 50 \$ par nageur fautif sera envoyée au club.
 - Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un nageur non inscrit recevra une pénalité de 100 \$ par nageur fautif.
- Pour un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :
 - La FNQ procédera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. Le nageur sera inscrit comme nageur compétitif.
 - Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.



Nous avons besoin d'officiels de tous les niveaux pour la tenue de cet événement. Veuillez aviser le responsable des officiels de vos clubs respectifs. Pour les personnes intéressées, veuillez remplir le formulaire à l'adresse suivante [Formulaire pour s'inscrire en tant qu'officiels](#) ou communiquer avec Marie-Ève Boivin à l'adresse de courriel suivante : officiels.megophias@gmail.com pour donner vos disponibilités.

11 AUTRES INFORMATIONS

11.1 MAILLOTS DE BAIN

- Tous les nageurs et nageuses sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la Fédération de natation du Québec. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance.

11.2 PHOTOGRAPHIE/VIDÉOGRAPHIE

- Par souci de minimiser les risques, toutes les photos et vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, un spectateur, le personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participant, doivent respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les blocs de départ pendant les départs en entraînement ou en compétition, ou dans les vestiaires, les salles de bain ou toute autre zone d'habillage.
- Tous les détails de la procédure relative à la photographie et à la vidéographie sont disponibles en cliquant sur le lien suivant : [Procédure relative à la photographie et à la vidéographie - Swimming Canada](#)

11.3 MESURE D'ADAPTATION pour les athlètes S/sourds et malentendants

- Cette compétition prévoit les mesures d'adaptation suivantes pour les athlètes S/sourds et malentendants :
 - Instruction non verbale assurée par une personne de soutien*
 - Des signaux manuels donnés par le starter/juge-arbitre ou autre personne

Les clubs doivent communiquer leur besoin d'adaptation au directeur de rencontre avant la date limite des inscriptions.

*Le personnel de soutien doit être inclus dans le fichier d'inscriptions et doit avoir un statut « Enregistré » en tant que personnel de soutien avec Natation Canada, sinon son accès sera refusé.

11.4 STATIONNEMENT

Tous les stationnements du campus sont gratuits à compter de 16 h le vendredi pour toute la fin de semaine, et ce, jusqu'au lundi matin. Le stationnement est payant jusqu'à 16 h le vendredi. Vous pouvez payer votre stationnement via l'application Parkedin (Zone UQTR 1533). Nous ne sommes pas responsables des contraventions.



MÉGOPHIAS
NATATION • TROIS-RIVIÈRES

11.5 HÉBERGEMENT

- Le Club est fier de s'être associé avec Holiday Inn et Candlewood Suites pour l'hébergement des clubs et de leurs supporters lors des événements de natation à Trois-Rivières. Ces hôtels nous offrent d'excellents prix dans un hôtel de qualité.
- **Holiday Inn**
 - Prix : 189\$ la nuit pour chambres standards (déjeuner inclus)
 - Lien pour réservation : [Cliquez ici](#)
 - Code promo : COM
- **Candlewood Suites**
 - Prix: 179\$ la nuit pour les studios avec cuisinette (déjeuners non inclus)
 - Lien pour réservation: [Cliquez ici](#)
 - Code promo : COM
- **Pour plus d'informations**
 - Contact: Marylou Clermont Mclermont@grouperobin.com
 - Spécifiez que vous participez à un événement de natation avec Le Mégophias
- Les tarifs sont valides jusqu'à 30 jours avant l'événement

MERCI DE VOTRE COLLABORATION AU MAINTIEN DE LA PROPRETÉ DU BORD DE LA PISCINE ET DES VESTIAIRES. AU PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR !

BONNE COMPÉTITION !

